

L'Institut de recherches franco-allemand de Saint-Louis (ISL) a procédé le 29 juin 2026 à un tir de canon électromagnétique, ou railgun, sur son terrain d'expériences de Baldersheim. Il s'agit du premier essai de ce type mené en extérieur par l'Institut, après plusieurs années de travaux conduits en laboratoire.

L'essai marque le passage de la technologie d'un environnement contrôlé à un scénario de vol libre balistique. Il s'inscrit dans le projet « *Canon à rails en vol libre* », lancé il y a deux ans et adossé à des travaux de recherche sur l'accélération électromagnétique que l'ISL mène depuis plusieurs décennies.

Selon l'Institut, l'augmentation de l'énergie électrique employée doit permettre, à terme, d'allonger la distance de vol libre des projectiles jusqu'à un kilomètre sur ce terrain d'expériences. L'ISL présente cette installation extérieure comme un moyen d'améliorer l'ensemble du système, qui associe l'alimentation en énergie, le canon et le projectile.

Le canon électromagnétique recourt à l'énergie électrique, et non à des propulseurs chimiques, pour accélérer un projectile. Selon ses concepteurs, il ne laisse pas de signature chimique et peut, en principe, s'adapter à différentes trajectoires et charges. La technologie est étudiée comme une réponse possible à la détection et à l'interception des menaces hypersoniques, et comme une alternative envisageable aux systèmes de défense aérienne cinétiques. L'Institut souligne toutefois que des travaux de recherche, d'essais et de qualification importants restent nécessaires avant qu'un système opérationnel puisse voir le jour.

Le directeur français de l'ISL, Christian de Villemagne, a estimé que ce tir constitue « *une étape importante* » dans les recherches de l'Institut sur l'accélération électromagnétique, ajoutant que le railgun « *quitte ainsi le laboratoire et s'engage sur la voie des applications futures* ».

Son homologue allemand, Michael Meinel, a présenté l'essai comme une ouverture vers de « *futures applications - sur terre comme en mer* », et l'a inscrit dans la perspective de la coopération franco-allemande et de l'autonomie stratégique européenne.

L'ISL indique que cet essai marque le début d'une phase visant à faire progresser le niveau de maturité technologique du dispositif.